

Brève de la Roche

BULLETIN D'ACTUALITÉS DE LA ROCHE-DE-GLUN

SOMMAIRE : Le mot du maire • Halle de Sport • Travaux Place de la mairie • Bio-déchets et compostage • Réaménagement du Bassin des Musards • Plan de circulation • Agenda •



Infos pratiques

Privilégiez vos demandes /
remarques par mail :
mairie@larochedeglun.fr
Tel : 04 75 84 60 52

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h - 11h45 / 14h - 16h30
Mardi : 9h - 11h45 / 14h - 16h30
Mercredi : 9h - 11h45 / 14h - 16h30
Jeudi : 9h - 11h45 / 14h - 16h30
Vendredi : 9h - 11h45 / 14h - 18h
Accueil téléphonique dès 8h30

Retrouvez toutes les actualités de la
Mairie sur notre site internet :
www.larochedeglun.fr et sur



Le mot du Maire

Comme je vous l'avais évoqué dans notre dernière revue Rochelaine, à travers cette brève, vous disposerez d'informations sur les chantiers importants de notre commune, la vie de notre commune, qui impactent notre vie sociale, notre bien-être. Le plus gros de nos chantiers, un des engagements forts de notre mandat, est la construction d'un gymnase qui satisfera les besoins de toutes nos associations, associations qui rassemblent les Rochelains à travers le sport, la convivialité, le loisir, la détente.

La brève Rochelaine est faite pour vous apporter plus de détails, d'explications au fur et à mesure de la concrétisation des projets.

Vous y trouverez également les informations que nous ont données à ce jour nos associations sur leurs différentes manifestations de l'année 2024 et celles organisées ou autorisées par la commune.

Alors bonne lecture.

Michel Gounon

NETTOYAGE DE
PRINTEMPS

OUVERT À TOUS !

ENSEMBLE,
RENDONS NOTRE ENVIRONNEMENT
PLUS AGRÉABLE

APPORTEZ VOS GANTS DE JARDINAGE

SAMEDI 23 MARS
9h PLACE DE LA MAIRIE

La Halle de sport

Mercredi 13 décembre 2023 une cérémonie a eu lieu pour symboliser la pose de la première poutre de notre gymnase Rochelain.

Monsieur Le Maire, Michel Gounon, était accompagné de M. Nicolas Daragon, Vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et président de l'association des Maires de France Drôme, Mme Sylvie Perot, Conseillère régionale, Mme Agnès Jaubert et M. Michel Brunet Conseillers départementaux, Mme Maud Raison, attachée parlementaire représentant Mme Mireille Clapot, députée, les adjoints et les conseillers municipaux, Gilles Bouilhol, Architecte DPLG - Agence 2BR, Philippe Brousse, Entreprise MATHIS, construction bois et des présidents et représentants des associations sportives de La Roche de Glun.

Michel Gounon a retracé le chemin réalisé pour arriver à la naissance de ce gymnase Rochelain. Voici un extrait de son discours :

« C'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui et nous vous remercions de votre présence pour la première poutre de notre future halle de sport. Cette journée constitue pour nous un événement important. Elle marque le lancement effectif du projet majeur de notre mandat municipal. Lors de notre campagne pour les élections municipales, nous nous étions engagés à reprendre le projet de gymnase qui avait été élaboré précédemment, celui-ci n'était que la reconstruction à l'identique de celui qui avait été détruit par un incendie en décembre 2019 et il ne répondait pas aux attentes des rochelaines et rochelains. C'est donc pourquoi de nouvelles études ont été engagées afin d'avoir un projet répondant aux besoins des associations du territoire ».



Dépôt du parchemin dans la poutre par Monsieur le Maire, Michel Gounon.

Conception et durabilité

Ce bâtiment d'une emprise de 1 786 m² s'élevant à 9,6 mètres est en bois répondant aux exigences environnementales et énergétiques actuelles et s'inscrit ainsi dans la volonté de développement durable.

Les 196 m³ de bois, 142 m³ pour la charpente, 54 m³ pour les 1864 m² de murs sont composés d'épicéa et de Douglas. Tous les bois extérieurs sont protégés par un bardage métallique. Le bâtiment intégrera les dernières technologies pour être parfaitement bien isolé et chauffé, avec des pompes à chaleur air/air pour chauffer ou rafraîchir et des pompes à chaleur air/eau pour la production d'eau chaude sanitaire. La structure a été dimensionnée pour recevoir ultérieurement des panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Le nouvel équipement tant attendu se profile à l'horizon et devrait être opérationnel fin septembre/début octobre 2024.

Caractéristiques techniques du gymnase

Les surfaces utiles pour les différentes destinations sont de 1681m² distribuées de la façon suivante :

- Une grande salle de 1087 m² avec un revêtement de sol permettant d'avoir une aire d'évolution de 22m x 44m avec une aire de jeux 20m x 40m (terrain de handball, de futsal) avec des placards de rangement de plus de 30m².
- Une salle d'activité de 132m² avec parquet, équipée de miroirs et double rampes sur les deux murs.
- Un local de rangement de 38 m²
- Une zone de 38m² pour 112 gradins
- Un ensemble de 139m² comprenant un hall d'entrée, deux bureaux et un espace de réception.
- Les vestiaires sportifs (avec sanitaires) d'une surface de 175m².
- Des locaux pour les arbitres de 22m².
- Des locaux techniques et pour l'entretien de 20m²

Éléments financiers du gymnase

Les travaux après une procédure de MAPA restreinte (Marché à Procédure Adaptée) ont été attribués :

- à l'entreprise **Boisset** pour le lot terrassement,
- à l'entreprise **Mathis** pour le lot bâtiment,
- à l'entreprise **E26** pour les VRD.

Les ordres de services ont été donnés le 6 juin 2023, le délai d'exécution est de **14 mois**, y compris la période de préparation. Les terrassements ont été réalisés en juillet, les fondations du bâtiment ont démarré début novembre.

Le coût de ce projet y compris études, contrôles, raccordements, révisions de prix est de 4 150 000€ HT. Sans aide financière ce projet n'aurait pas pu se réaliser.

A ce jour, c'est **1 874 000€** de subventions qui nous sont attribuées

- **310 000 €** de l'Etat (DETR et DSIR)
- **743 000 €** de la Région Auvergne Rhône Alpes
- **631 000 €** du département de la Drôme
- **200 000 €** de l'ANS (agence nationale du sport)

Un emprunt de **2 000 000 €** et **276 000 €** de fonds propres complètent ce financement ainsi qu'une ligne de trésorerie pour la TVA.



Travaux place de la Mairie



Il y a une vingtaine d'année la Place de la Mairie a été refaite avec la plantation de huit arbres. Les racines des arbres se sont développées en surface et non en profondeur engendrant des soulèvements des bordures et pavés compromettant **la sécurité des usagers et la pérennité de la place.**

Afin d'y remédier il est nécessaire d'abattre rapidement ces arbres, c'est ce qui va être fait courant mars-avril. A l'automne de nouveaux arbres seront plantés tout en réduisant l'imperméabilisation des sols dans les bandes plantées.

Bio-déchets et compostage

Dans un monde de plus en plus conscient de l'importance de la durabilité environnementale, l'objectif de réduire notre empreinte écologique se décline depuis le 1er janvier 2024, par une obligation de tri à la source des biodéchets. Cela fait suite à la directive européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Si les usagers doivent faire le tri des bio-déchets, le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) doit mettre en place des moyens de collecte. Deux solutions sont proposées : le compostage individuel et le compostage partagé.

Composteurs
partagés installés
le 20/01/2024 au
centre du village



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le SIRCTOM propose des composteurs de 345 litres au prix de 30 euros. Ils peuvent être retirés au siège du SIRCTOM à Andancette, le mardi ou le vendredi entre 9h et 12h ou entre 14h et 16h. Mais vous pouvez l'obtenir gratuitement en participant à une "formation" d'une heure environ. La formation est organisée de façon délocalisée dans les communes. Si vous êtes intéressés par celle-ci, inscrivez-vous en mairie : quand il y aura un nombre suffisant, une session de formation sera programmée à La Roche de Glun.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Pour ceux qui ne peuvent pas mettre en place un composteur individuel (pas de place, pas de jardin, etc.), le SIRCTOM met en place, en liaison avec la commune, des composteurs partagés.

Ces composteurs, pour une trentaine de foyers, sont mis au plus près de la production de déchets et nécessitent des référents pour veiller au bon fonctionnement du compostage.

Vous souhaitez que des composteurs partagés soient mis en place, vous voulez vous engager de façon citoyenne, devenez "référents". Pour plus d'information et pour vous inscrire, vous pouvez contacter la mairie.

Réaménagement du Bassin des Musards

Afin de favoriser la santé physique et de contribuer à l'embellissement de notre cadre de vie, la municipalité est en train de créer un parcours sportif au Bassin des Musards. Des équipements variés seront installés par les agents du Service Technique de la commune. Pour compléter ce parcours sportif, une toute nouvelle aire de jeux pour enfants sera aménagée, offrant aux plus jeunes un espace ludique et sécurisé pour s'épanouir en plein air. Tyrolienne, cabane et poutre feront le bonheur des enfants !



AIRE DE JEUX POUR ENFANTS



Cabane



Tyrolienne



Le chemin entre le village et le bassin des musards a été rénové par les agents du service technique pour assurer une meilleure accessibilité.

Plan de circulation

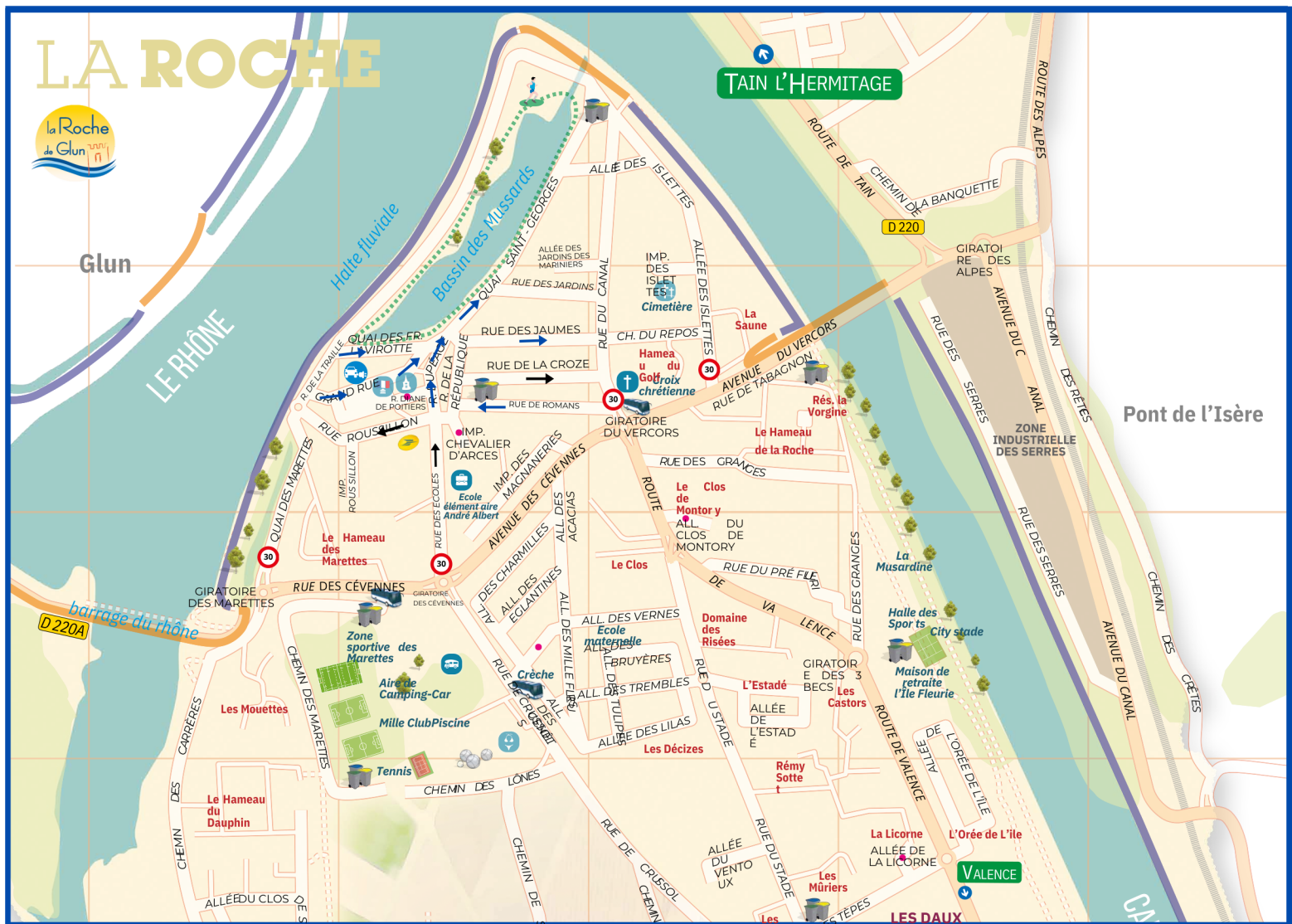
Pour améliorer la sécurité de TOUS les usagers, un nouveau plan de circulation a été élaboré en concertation avec la commission déplacement. Après une validation en réunion privée du conseil municipal, ce nouveau plan a été présenté en réunion publique à La Musardine le vendredi 8 mars.

CONSTAT

- Circulation Automobile : difficultés et insécurité dues à l'étroitesse des voies.
- Circulation Piétonne : trottoirs inadaptés, stationnement inapproprié, insécurité pour les piétons et PMR (Personne à mobilité réduite).
- Circulation Deux Roues : peu de voies dédiées, non-respect des pistes cyclables.

OBJECTIFS DU NOUVEAU PLAN

- Favoriser les déplacements doux par la mise en sens unique de certaines voies.
- Rendre les trottoirs aux piétons et PMR.
- Matérialiser la zone 30 et délimiter les espaces de chacun.
- Favoriser la desserte des commerces, mise en place de zones bleues



LES CHANGEMENTS

- Mise en sens unique :
 - De la rue de Romans
 - De la Grande Rue
 - De la Place du Petit Puits
 - Du Quai des frères Lavirotte
- Inversement du sens unique de la rue des Jaumes
- Mise en place de zone bleue
 - Place du Petit Puits et début du Quai Saint-Georges
 - Rue de la République

Le nouveau plan de circulation sera mis en place progressivement avec une première phase Grande Rue, place du Petit Puits, quai Lavirotte, une deuxième phase rue de Romans, place de La République, rue des Jaumes, avec l'objectif d'une mise en place globale à l'automne. La Mairie ne manquera pas d'informer les usagers des évolutions.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Lire la brève municipale, c'est s'intéresser à la vie locale et à l'action municipale. Y contribuer en apportant ses suggestions, ses remarques, c'est exercer pleinement sa citoyenneté.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

CONTACT
mairie@larochedeglun.fr

De nombreux événements sont d'ores et déjà prévus et nous ne manquerons pas de continuer à vous les annoncer sur notre site internet et nos réseaux sociaux . En attendant, voici une petite sélection des temps forts à venir !

Mars

Du 23 mars au 18 mai

Mercredis et Samedis de 10h à 12h
Salle des Gardes - Entrée libre
Exposition interactive "La Cour des Contes" organisée par la bibliothèque

Samedi 23 mars

9h - Place de la Mairie
Matinée nettoyage de printemps avec le ramassage des déchets sauvages.

Avril

Lundi 1er Avril

9h30 Bassin des Musards
Chasse à l'oeuf du Comité des fêtes

Vendredi 5 avril

18h - Salle des Gardes
Rencontre auteur avec Michel Garcin
Présentation de son roman historique
"Saint Jean d'Acre ou la fin des illusions"

Dimanche 7 avril

Randonnée Trail de l'école de Musique
FASILASOL

Dimanche 14 avril

Bassin des Musards
Fête des Fleurs par l'association
"Fête des fleurs" de La Roche de de Glun

Samedi 27 avril

Larnage
Concert chorale Acc'Roche et chorale "la Bergeronnette" de Larnage

Dimanche 28 Avril

11h-13h - Bassin des Musards
"Sunday brunch" du Sou des écoles

Mai

Dimanche 5 mai

Grand Prix cycliste de la Roche de Glun Croix des Marais
Organisé par l'Union cycliste Tain Tournon.

Mercredi 8 mai

11h30 - Place de la Mairie
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Mai

Dimanche 12 mai

Triathlon au Bassin des Musards
30 ème anniversaire du Triathlon de Valence

Vendredi 17 mai

Place de la mairie
Blind-test de l'école de musique
Fasilasol

Dimanche 19 mai

à partir de 6h - Bassin des Musards
Brocante du Comité des fêtes

Dimanche 19 mai

Pont de l'Isère
Challenge Esson Pont La Roche
Pétanque

Samedi 25 Mai

Bassin des musards
16h jeux en bois 19h burgers & blind-test géant organisé par le Sou des écoles

Juin

Samedi 8 juin

Bassin des Musards
Festival FASILAJAZZ #2
Par l'école de musique Fasilasol

Samedi 8 et Dimanche 9 juin

9h -17h Halte fluviale
Portes ouvertes du Club de Voile
Entrée libre - Ouvert à tous

Mardi 18 juin

11h Place de la Mairie
Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle du 18 juin 1940

Vendredi 21 juin

Place de la Mairie
Fête de la Musique

Samedi 22 juin

Pont de l'Isère
Challenge Bargeton Pont La Roche
Pétanque

Vendredi 28 Juin

A partir de 16h Complexe sportif
Carnaval et kermesse écoles
Par le Sou des écoles

Prochainement ...

Samedi 13 juillet

Bassin des Musards
Repas champêtre du Comité des Fêtes.

16, 17 et 18 août

Bassin des Musards
Fête Nautiques du Comité des Fêtes, de l'UNS, le Club de Voile et la Mairie.

Dimanche 1er septembre

à partir de 6h Bassin des Musards
Brocante du Comité des fêtes.

Dimanche 8 septembre

Halte fluviale
Regate du Club de Voile.

Vendredi 27 septembre

Place du Roussillon
Fête de la place du Roussillon - Concert

Dimanche 6 octobre

Bassin des Musards
Brocante du Comité des fêtes

Jedi 31 octobre

Centre du Village + Bibliothèque
Halloween organisé par le Comité des fêtes, la bibliothèque et l'UNRPA

Lundi 11 novembre

11h30 Place de la Mairie
Commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France

Lundi 11 novembre

9h30 Stade des Marettes
Tournoi de l'Amitié de l'US Rhône XV